

Initiatives parlementaires

des citoyens canadiens, pas des privilèges réservés uniquement à la majorité. Nous rencontrons tous des difficultés dans la vie, mais les Canadiens handicapés sont souvent confrontés à des problèmes supplémentaires. Nous pouvons éliminer ces problèmes et nous nous sommes engagés à le faire.

Les gouvernements, les entreprises privées, les groupes communautaires et les associations de personnes handicapées continueront de travailler ensemble pour permettre aux personnes handicapées de jouir pleinement de leurs droits de citoyens. D'immenses progrès ont été accomplis, mais il reste encore beaucoup à faire. Ensemble, nous y arriverons. Nous sommes heureux d'appuyer la motion.

M. Rey Pagtakhan (Winnipeg-Nord): Je suis très heureux de prendre la parole sur la motion 526 qui se lit comme suit:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait prendre des mesures pour convaincre les provinces et les municipalités d'inciter les propriétaires de salles de réceptions à mettre à la disposition des personnes handicapées et des personnes âgées des salles de toilettes situées au même plancher que les salles de réceptions.

La motion semble formuler une demande très simple, mais elle a des répercussions importantes. Je félicite mon collègue libéral, le député de Saint-Léonard, pour l'avoir présentée. C'est une initiative très importante, puisqu'elle vient en aide à un groupe très important de notre société.

De 13 à 14 p. 100 des Canadiens n'ont pas la même mobilité que celle dont jouissent la majeure partie des citoyens. Or, notre société est conçue pour ceux qui ont physiquement pleine capacité.

Le *Ottawa Citizen* rapportait dernièrement l'existence d'un projet qui proposait aux gens de faire l'expérience d'un handicap. Le projet avait pour but de faire prendre conscience aux gens de ce que c'est que de devoir vivre dans un monde conçu pour ceux qui n'ont aucun problème d'autonomie. Des volontaires allaient ainsi faire leur marché équipés de lunettes de natation jaunes dont les verres avaient été couverts de petites taches noires, pour qu'ils sachent comment on se sent avec des cataractes. Ils portaient aux mains des gants chirurgicaux glissants et des poids de plongée aux bras et aux jambes, pour faire l'expérience de l'arthrite. Ils avaient des bouchons dans les oreilles pour découvrir les affres d'une ouïe réduite.

M. Jeff Heinrich a rapporté leur expérience de façon vivante et révélatrice, et je cite:

Nous avions peut-être l'air amusants, mais nos imitations étaient très sérieuses [...] et nous avons pu nous imaginer nous-mêmes dans notre vieillesse, nous avons eu une vision dégringolante d'une vie difficile, privés de nos sens et de nos capacités de base.

• (1720)

Le projet a illustré un point important. Un grand nombre de nos personnes âgées ont beaucoup de mal à faire des choses ordinaires dans notre société qui vit à un rythme accéléré.

Il est manifeste que notre population vieillit et qu'il va falloir examiner les services que nous offrons aux personnes âgées. À mon avis, les personnes âgées handicapées se heurtent à trop d'obstacles dans notre société et on leur refuse l'accès à des services essentiels et à des agréments de la vie.

Les centres récréatifs qui n'ont pas de toilettes au même étage que la réception sont un des principaux endroits où les personnes âgées handicapées rencontrent des problèmes. Les personnes âgées qui souffrent d'arthrite dans les genoux considèrent les escaliers comme un obstacle décourageant. Finalement, ces personnes âgées éviteront de fréquenter des endroits où elles doivent monter des escaliers pour aller aux toilettes. Cela signifie qu'elles ne participeront pas à d'importantes activités sociales et récréatives.

C'est tout simplement injuste. Pourquoi n'auraient-elles pas accès, en fait, à un immeuble uniquement à cause de leur handicap? Notre Charte des droits et des libertés garantit à chacun d'entre nous la liberté de mouvement, la liberté d'association et beaucoup d'autres encore qui sont violées quand les personnes handicapées ne peuvent assister à des réunions qui ont lieu dans des salles qui ne sont pas équipées de toilettes accessibles.

En tout, il y a 3,2 millions de personnes handicapées dans notre pays, des personnes dont les sens et les capacités de base sont réduits. Ce chiffre comprend des jeunes qui n'ont pas l'usage de la plus grande partie de leur corps, mais qui peuvent se déplacer dans des fauteuils roulants. Encore une fois, les escaliers sont l'un des problèmes.

Les salles de réception devraient être munies d'ascenseurs ou de rampes de façon à permettre aux personnes qui se déplacent en fauteuil roulant de passer d'un étage à l'autre facilement sans être placées dans la situation gênante ou embarrassante de devoir demander à autrui de leur faire monter ou descendre les escaliers.

Les personnes handicapées ont les mêmes droits que les autres. Elles devraient pouvoir participer aux mêmes activités. Nous devrions faire en sorte que les propriétaires d'édifices effectuent les transformations appropriées, ne serait-ce qu'en aménageant à chaque étage des toilettes qui puissent accueillir les personnes en fauteuil roulant.